

L'ÉCHO PORTAIS

JANVIER 2021

L'édito du maire

Portaises, Portais, chers administrés

Tout d'abord, permettez-moi, au nom des conseillers municipaux, adjoints et personnel communal, de vous adresser, à chacun d'entre vous, à votre famille, vos proches, mes meilleurs vœux. Que 2021 soit synonyme du retour à une vie sereine, et libérée de cette pandémie contraignant notre vie sociale si chère à nous, gens du sud-ouest.

Il est évidemment que l'année 2020 restera dans nos mémoires comme celle des épreuves et des défis. Qui aurait cru qu'un virus perturberait autant nos habitudes de vie et de travail, je crois que personne n'aurait pu l'imaginer.

Jean MONNET disait "Les hommes n'acceptent le changement que dans la nécessité et ils ne voient la nécessité que dans la crise". Cette crise sanitaire n'a pu que nous rappeler ce qui est essentiel à la vie d'une nation. En premier lieu, je veux retenir la solidarité sous toutes ses formes qui nous a permis de traverser ces moments difficiles. Nous avons pu compter, encore une fois, sur l'engagement de bénévoles et de professionnels très sollicités : soignants, enseignants, commerçants, agriculteurs, agents du service public de soins et de secours, etc.

En second lieu, je veux aussi avoir une pensée pour ceux qui « non considérés comme essentiels », mais nécessaires à nos vies, attendent des jours meilleurs : artistes, restaurateurs, etc...

Au-delà de ses aspects négatifs, cette crise a mis en lumière toute la fraternité qui existe au sein de notre commune. Je tiens à remercier chacun et chacune pour chaque geste, chaque attention. Je tiens également à exprimer toute mon admiration aux Portais qui ont su faire face durant cette période délicate et inactive.

C'est sur cette note positive que je me tourne avec enthousiasme vers 2021. Elle va commencer par une naissance ! En effet, "l'Écho Portais" vient de naître ! Nouvelle mise en forme, et nouveau style, lequel j'espère deviendra un rendez-vous communal le plus attendu !

2021, c'est aussi l'année des projets pour la commune : extension de l'école maternelle, réhabilitation du cœur de ville avec le démarrage de la première tranche du « Jardin public de l'église des Jacobins », l'aménagement d'espaces publics sur la rue des religieuses et la rue Pasteur, etc... Ces futures réalisations sont soutenues par l'équipe municipale déterminée à apporter une amélioration du cadre de vie à Port-Sainte-Marie. Vous avez été près de 70% à voter pour notre liste. C'est un résultat qui nous engage, et nous remercions tous ceux qui nous ont accordé leur confiance.

2021, c'est aussi le point de départ d'un village tourné vers l'avenir dans le cadre du programme "Petites Villes de Demain". Ce plan porté par l'État permettra à notre commune d'assurer la modernisation de ses équipements, de l'amélioration de ses services publics, et la prise en compte du développement durable dans son déploiement.

Comme vous pouvez le constater, le travail ne manque pas, l'équipe municipale est prête à relever les challenges qui se présentent à nous. Quand les conditions le permettront, j'espère avoir de nouveau l'occasion de vous réunir autour d'un grand moment de convivialité pour échanger avec vous.

Soyez prudents et patients, que la santé vous accompagne ainsi que vos proches au cours de cette année.



M. Le Maire
Jacky Larroy



Le Maire
Jacques LARROY



Jean-Pierre GENTILLET
1er Adjoint



Elisabeth ARCAS
2ème Adjoint



Alain MARMIE
3ème Adjoint



Pascale LIENARD
4ème Adjoint



Thierry BROUILLARD
5ème Adjoint



Annie COUGET



Francis BEYRE



Nicole REGADE



Alain VEZZOLI



Sylvie BOUDEY



Philippe RICAUD



Josianne ZANARDO



Christophe VILLAIN



Marie-Claude BRANENS



Lydie PAUL



Jacques DUMAIS



Catherine LIMAYRAC



Michel WEHR



COMMISSIONS

PERSONNEL

Président : J. Larroy
Membres : J.-P. Gentillet, T. Brouillard,
E. Arcas, C. Villain, J. Dumais

ÉCONOMIE LOCALE

Président : J.-P. Gentillet
Membres : A. Couget, M. Brannens,
E. Arcas, P. Ricaud, F. Beyre

ÉCOLES

Président : P. Ricaud
Membres : C. Villain, F. Beyre,
P. Liénard, J. Dumais, M. Wehr

AGRICULTURE/DIGUES

Président : L. Paul
Relation CH Agriculture

ANIMATION- CULTURE

Président : P. Lienard
Membres : P. Ricaud, A. Couget,
M. Brannens, J. Zanardo, E. Arcas,
S. Boudey

GESTION VIE ASSOCIATIVE

Président : T. Brouillard
Membres : P. Ricaud, A. Marmié

Budget

Président : F. Beyre
Membres : N. Régade, J.-P. Gentillet,
E. Arcas, A. Marmié, T. Brouillard,
J. Dumais

Environnement

Président : J.-P. Gentillet
Membres : P. Lienard, A. Vezzoli,
S. Boudey, J. Zanardo, E. Arcas,
J. Dumais

TOURISME

Président : P. Lienard
Membres : M. Brannens, E. Arcas,
S. Boudey, P. Ricaud, A. Couget

VOIRIE

Président : A. Vezzoli
Membres : A. Marmié, T. Brouillard,
J.-P. Gentillet

MAISONS FLEURIES

Présidente : M. Brannens
Membres : A. Couget, P. Lienard,
E. Arcas

Communication

Président : T. Brouillard
Membres : M. Brannens, A. Couget,
E. Arcas, J.-P. Gentillet, L. Paul,
F. Beyre, C. Villain

Urbanisme-Patrimoine

Président : J.-P. Gentillet
Membres : S. Boudey, T. Brouillard,
P. Lienard, E. Arcas, J. Dumais

DIGUES

Président : L. Paul
Membres : A. Vezzoli

SOCIAL

Président : P. Lienard
Membres : S. Boudey, A. Couget,
J. Zanardo, C. Villain

SÉCURITÉ

T. Brouillard, J.-P. Gentillet
Maire et Adjoint

Appel d'offre

Président : J. Larroy
Membres : J.-P. Gentillet, A. Marmié,
P. Ricaud, A. Vezzoli, C. Villain,
N. Régade, T. Brouillard

Travaux

Président : J.-P. Gentillet
Membres : T. Brouillard, A. Vezzoli,
P. Ricaud, E. Arcas, S. Boudey

SPORT

Président : A. Marmié
Membres : F. Beyre, J.-P. Gentillet



ACTUALITÉS municipales

Mesures Sanitaires intrinsèquement liées au COVID19

Durant les deux week-ends qui ont suivi l'installation de notre équipe municipale nous avons procédé à la distribution de masques médicaux sur le parvis (Place J.Jaurès) de notre Mairie afin de freiner au mieux la pandémie. Des passages à domicile ont été nécessaires pour satisfaire au mieux nos administrés.

Un protocole sanitaire soutenu a été mis en place pour assurer la protection de tous dans les écoles. Les rentrées scolaires se sont déroulées dans le strict respect des mesures prophylactiques.

Des attestations dérogatoires de sortie ont été fournies en Mairie, et dans divers commerces de notre collectivité.

Nous nous devons d'entretenir un véritable lien social avec les personnes vulnérables en rompant cet isolement.

Repas de Noël

Pour les raisons que nous connaissons il a été également impératif de ne pas reconduire l'après-midi récréatif de nos aînés ; cela étant nous avons instauré une remise de paniers garnis qui a pu nous l'espérons apporter joie, bonheur et un peu de chaleur humaine durant ces fêtes.



Minute de silence en hommage à Samuel PATY

En hommage à la mémoire du professeur Samuel PATY, une cérémonie de recueillement a été organisée devant la mairie de Port Sainte-Marie. Le discours de Thierry BROUILLARD Adjoint à la Sécurité a été précédé et suivi du retentissement de la sirène des pompiers.

Étaient présents plusieurs élus, des représentants de la Gendarmerie Nationale ainsi qu'une cinquantaine d'administrés que nous tenons à remercier très chaleureusement.

Visite de M. le Secrétaire Général de la Préfecture d'Agen M. Morgan TANGUY

Jeudi 27 août 2020, M. le Maire Jacques LARROY et ses adjoints ont eu l'honneur de recevoir à Port Ste-Marie M. TANGUY Secrétaire Général de la Préfecture représentant l'Etat dans notre département du Lot et Garonne. Invité à découvrir le Centre Bourg, M. TANGUY a pu apprécier la richesse de notre patrimoine et le caractère de son bâti impliqué dans un programme conséquent de réhabilitation du cœur de ville. À l'issue M. le Secrétaire Général est allé à la rencontre de divers acteurs économiques du territoire en visitant notamment les champignonnières « Champi d'Aquitaine » entreprise gérée par M. FAVRETTO avec lequel il s'est entretenu.

M. TANGUY a également pu échanger quelques propos et idées avec M. Patrick PAUL (Le Cabanon) représentant le volet agricole.

Durant ce déplacement le Représentant de l'État a observé une écoute attentionnée en insistant sur son rôle de partenaire privilégié et disponible.





ACTUALITÉS

municipales

Visite de Mme Christine BONFANTI-DOSSAT Sénatrice du Lot et Garonne, le 08 Septembre 2020

Déplacement de Mme La Sénatrice venue féliciter notre Maire par une visite de courtoisie au sein de notre commune.



Direction générale des services



Après le départ de Karen CEVAER au 1er septembre 2020, un nouveau Directeur Général des Services Jean-Philippe CROUZET a pris ses fonctions au sein de notre collectivité le 2 novembre courant. Nous tenons à remercier Mme CEVAER pour son investissement et son travail effectué parmi notre équipe.

Nous souhaitons la bienvenue à M.CROUZET





Actions Municipales ENTREPRISES

Notre équipe s'inscrit dans une véritable dynamique d'entreprises :

Les travaux de démolition d'un immeuble à l'abandon de la rue Pasteur laisseront place à une véritable aire de stationnements et espace de vie sur lequel nous aménagerons quelques mobiliers urbains sur un fond paysagé et arboré. La rue des religieuses fera également partie intégrante de ce plan d'aménagement de notre village.

Mise en place du City Parc

Ce projet initié en amont par la municipalité précédente a nécessité pour les nouveaux élus un véritable investissement, et ce afin d'être mené à son terme en apportant une réponse aux riverains par l'édification d'un mur séparatif anti-bruit.

Ce projet a vu le jour grâce à une participation active étroitement liée au deux municipalités successives. Les nouveaux élus ont cependant dû assurer une surveillance accrue de la conduite des travaux prenant notamment en charge l'édification d'un mur séparatif anti bruit.

L'inauguration de ce complexe Ludo-sportif et son ouverture au jeune public seront faites dès la levée du Plan de confinement COVID19.

Nous ne manquerons pas de vous en tenir informés dès que les mesures sanitaires seront levées.

Pour information ce site a été privilégié pour y implanter les futurs services techniques ainsi qu'une aire de stationnement.



Traitement des pigeons

Même si sa présence est utilisée à la biodiversité des villes, les fientes ou déjections de pigeons représente un réel risque sanitaire pour la santé humaine. Ces nuisances engendrent de réelles dégradations des façades et toitures. Notre équipe se devait de réagir sans délai par la mise en place d'un dispositif visant à limiter de manière significative la prolifération du *Columba Livia* (pigeon biset).

Deux opérations visant à juguler cette croissance ont été effectuées avec succès, et nous continuons à nous inscrire dans cette entreprise en reconduisant nos actions.

En accord avec les propriétaires concernés il serait pertinent et nécessaire de condamner les nichoirs repérés sur certaines façades et diverses couvertures et contreforts immobiliers.

La mairie rajeunit son parc automobile

Acquisition du nouveau Véhicule Piaggio.

Notre commune se dote d'un nouveau véhicule qui a été inauguré par Monsieur le Maire accompagné de notre DGS Jean-Philippe Crouzet. Répondant aux attentes des agents qui l'utilisent quotidiennement, ce matériel permet d'intervenir dans toutes les rues de la commune, pour l'entretien des espaces verts et nettoyage de l'espace public. Nous avons également procédé au changement des tenues du personnel technique.

Nous en profitons pour saluer nos agents lesquels rappelons le sont en charge du bon fonctionnement du domaine public.





Remplacement des panneaux signalétiques

Au vu des dégradations et usures des panneaux de signalisation constatées sur la voirie, il était devenu nécessaire de les remplacer. Depuis quelques semaines, les Portaises et Portais ont pu constater ces nouveaux panneaux qui ont remplacés les anciens dans le centre du village. En collaboration avec la Communauté des Communes Alain VEZZOLI ; conseiller municipal et responsable de la voirie a suivi au plus près ce dossier. Les 20 premiers panneaux posés seront suivis de 20 autres qui seront implantés dans les rues adjacentes ainsi qu'à l'extérieur du village.



Mise en place de 2 bâches

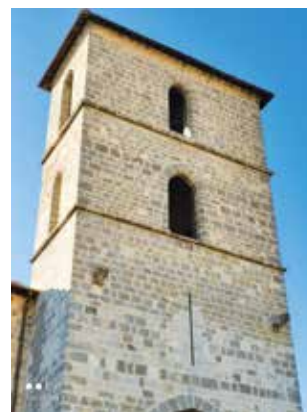
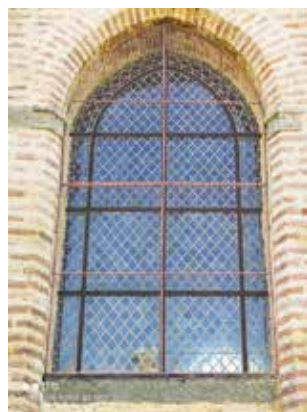
Conformément au Règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie (DECI) nous nous sommes inscrits dans la conception et dans la gestion de cette réforme. Il est à rappeler que cette Police administrative spéciale est attribuée au Maire ; après repérage et dans un premier nous avons procédé à la pose de 2 Bâches à incendie plus précisément sur les secteurs du Blazy et Pièce de Compey. Dans un second temps nous prévoyons deux autres poses de bâches dont la troisième se situera sur le secteur Jean d'Aour .

Volet patrimonial

Les travaux de rénovation de l'Eglise Saint-Vincent-du-temple (Eglise des Templiers) sont toujours en cours ; la troisième tranche vient de s'achever avec des travaux conséquents de restauration, peinture, menuiserie ainsi qu'une remise en place des vitraux renforcés et cintrés de cuivre.

La Quatrième tranche débutera au premier semestre 2021, suivie d'une cinquième et dernière tranche.

Une étude sérieuse et concertée saura apporter des solutions au devenir de notre Temple rénovée véritable trésor d'architecture.



Démarches et mise en place d'un nouvel adressage (début des travaux janvier 2021)

L'adressage des communes constitue à ce jour un élément essentiel du déploiement de différents réseaux et permettra également de maintenir et d'améliorer les services de proximité tel que les services de livraisons, les secours etc...

Outre les démarches administratives nous avons dû faire face à de multiples contraintes :

- Diagnostic des mesures prises pour la réalisation du projet et des travaux restant à effectuer pour réaliser un adressage sérieux de notre commune (Choix du prestataire...)
- Réalisation de la signalétique accompagné du suivi de l'installation des numéros et des plaques de dénomination des voies.

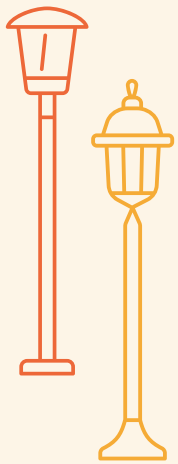
À l'issue, les démarches administratives devront être effectuées par les administrés auprès de la mairie ainsi que sur le site internet servicepublic.fr.



Actions Municipales À VENIR

Couvent des Jacobins

Cette édifice oublié de notre patrimoine rentre dans les projets de réaménagement et de réhabilitation du cœur de ville. Il est à noter que les travaux entrepris devront respecter certaines contraintes administratives et budgétaires. Ce projet s'accompagnera d'un soutien financier significatif. Mise en valeur d'un jardin paysagé avec une restauration des ruines inscrites dans le site.



Éclairage public à LED

Nous étudions un plan de rénovation de l'éclairage public visant non seulement à moderniser l'espace public, mais également en apportant une solution performante et économique.

L'éclairage public tient une part importante dans le budget des collectivités ; aujourd'hui la LED présente de multiples avantages comme sa durabilité et sa faible consommation énergétique.

Notre démarche nous permettra de réaliser non seulement de réelles économies d'énergie mais elle participera à la transition énergétique de notre commune.

Cœur de ville

Bien entendu la liste de nos actions ne saurait être exhaustive, il faudra notamment y ajouter les travaux de réhabilitation du cœur de ville, les travaux de démolition d'immeuble en péril imminent, les travaux de rénovation des îlots, rues des religieuses et Pasteur, les acquisitions foncières etc...

Il s'agit d'un véritable challenge qui attend notre équipe municipale et nous saurons faire face à ce beau défi.

Rentrée Scolaire - Passage aux 4 jours

Pour cette rentrée scolaire 2020/21 toutes les mesures conservatoires ont été observées afin de respecter scrupuleusement le protocole sanitaire mis en place dans toutes les écoles, collèges, centre de loisirs et crèche. Nous tenons tout particulièrement à remercier tous les personnels éducatifs et intervenants engagés dans cette action, mais également les parents d'élèves qui ont joué un rôle essentiel en s'engageant à ne pas mettre leurs enfants dans les établissements concernés en cas de fièvre ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID19 chez l'élève ou dans sa famille.

Rappel des grands principes :

- Respect des gestes barrières
- Port du masque pour les adultes et les élèves dès le CP
- Hygiène des mains
- Nettoyage et aération des locaux
- Limitation du brassage



Chapitre SOCIAL

Il est à noter que la crise sanitaire liée au Coronavirus a considérablement perturbé la vie de nos associations. Ceci dit cette crise sanitaire venant bousculer nos habitudes doit nous rappeler que la solidarité, le partage et l'intérêt général font partie intégrante de nos valeurs morales. Outre les conséquences sanitaires nos associations continuent à véhiculer ces valeurs en agissant pour la cohésion sociale.





Chapitre ENVIRONNEMENTAL

Les Dignes sont essentielles pour la sécurité des habitants de notre territoire.

GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et Prévention des Inondations) est une obligation étatique issue de la Loi sur l'eau issue des lois de décentralisation 2014-2015 depuis le 1er Janvier 2018, et sa compétence a été confiée aux Intercommunalités.

Sur Port-Sainte-Marie nous gérons la partie prévention des inondations. Avril CANTIN Coordinatrice technique du SMAVLOT (Syndicat Mixte d'Aménagement Vallée du Lot) assure le suivi de l'état de nos digues.

Le SMAVLOT entretient une surveillance du territoire et plusieurs réunions sur sites ont permis d'établir des périodes d'interventions (Fauchage...) adaptées à la réalité du terrain. Celles-ci ont été réalisées en présence de M CAUSERO (Président de la Commission GEMAPI à la CCC), et des propriétaires des digues.

En conclusion Le fauchage des digues s'effectue de la mi-août jusqu'en Septembre et la hauteur de fauche doit être d'une vingtaine de centimètres.

Toute personne intervenant sur les propriétés agricoles doit avant intervention présenter et signer le registre des visites.

Tout incident lors des interventions doivent être signaler au propriétaire agricole. Pour entretenir les digues un contrat a été passé et arrive à échéance au mois de Septembre 2021 ; vos remarques y seront consignées.

Il est de notre souhait de remettre les repères de crues sur une pile de pont entre Port Sainte-Marie et St-Laurent.

Pour information les propriétaires sont responsables de leur digue et doivent signaler tous dysfonctionnement à la Mairie ou auprès des services GEMAPI.

Secrétariat Tél. : 05 53 79 81 15



N'oublions pas l'Opération Façades (ravalement) que nous nous devons de promouvoir en informant les habitants de notre commune sur la préservation de la qualité architecturales de notre cœur de Bourg.

Pour toutes informations veuillez-vous rapprocher des services administratifs de la Mairie.

Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

La mairie est engagée dans la prévention des risques des habitants dans sa commune lors d'incidents climatiques (Tempêtes, inondations...).

Le PCS est révisé tous les 4 ans avec une mise à jour partielle annuelle.

Votre démarche est impérative pour l'application du PCS et de votre sauvegarde ; nous vous invitons par donc à vous rapprocher des services municipaux par tous les moyens de communication (tél. mails...) afin de transmettre vos coordonnées (téléphone mobile, adresse mail).





Chapitre ASSOCIATIF



Forum des Associations

Le Samedi 12 septembre 2020 en matinée s'est tenu à la Salle St-Clair le forum des associations. Malgré les conditions sanitaires particulières les multiples associations ont répondu présent ; cette rencontre avec les différents animateurs a permis de renouer les liens sociaux entre les adhérents et les dirigeants.

Il est à noter une grande diversité dans nos associations et nous tenons à remercier tous les Présidents, les bénévoles qui œuvrent au quotidien pour la bonne tenue de leurs ateliers.

Très prochainement la liste complète des associations sera consultable sur notre site internet.



Une cérémonie du 11 Novembre sans public

La cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918 avait une saveur particulière cette année. Confinement oblige, elle était très restreinte, sans public, en présence seulement de quatre élus et deux représentants des anciens combattants (FNACA). Malgré les consignes sanitaires, quelques passants se sont arrêtés sur la place pour suivre cet hommage à bonne distance, et observer le dépôt de gerbe par le maire, puis participer au recueillement lors de la minute de silence suivie de La Marseillaise.





Infos dernière MINUTE



- Hors COVID (Respect des règles sanitaires) un animateur diplômé assure des cours de Gymnastique d'entretien (Echauffement, Abdos, Steps...) à la salle de judo les Mardi soirs de 20h00 à 21h00.
Pour tous renseignements contacter Cathy Limayrac au 06 80 08 91 52.

- Catastrophes naturelles : les personnes concernées devront se faire connaître auprès de la mairie avant la fin février 2021.
- Lors de l'assemblée générale de l'ADMR de Port Ste-Marie qui s'est déroulée le 26 Septembre le Conseil d'Administration a annoncé une remontée significative des résultats surtout financier. L'ADMR rappelle ses domaines d'intervention pour faciliter le quotidien des seniors, des familles et des ayants droits souhaitant bénéficier de ses services :
 - Aide et accompagnement des seniors.
 - Aide à la vie quotidienne des personnes âgées et/ou handicapées.
 - Préparation ou livraison des repas à domicile.
 - Transport accompagné.
 - Téléassistance.
 - Aide aux aidants.
 - Ménage, repassage.
 - Service de soins infirmiers pour personne âgées et/ou handicapées (SSIAD)
 - Garde d'enfants à domicile.
 - Soutien à la parentalité et protection de l'enfance(TISF).

Les services peuvent être pris en charge par les collectivités locales ou les organismes sociaux. 50% des dépenses sont déductibles des impôts.

Pour tous renseignements contacter le 05 53 87 31 88.



Le mot de l'opposition

Opposition puisque tel est son nom dans le jeu municipal. Nous nous opposerons en effet aux décisions nous paraissant aller contre l'intérêt général mais nous les approuverons dans le cas contraire.

C'est ainsi que nous nous sommes élevés contre l'augmentation des indemnités accordées à certains élus de la majorité car cela nous a paru être un mauvais signal en début de mandat mais nous soutiendrons les mesures liées à la rénovation du centre bourg dans la continuité de l'étude menée précédemment et nous sommes reconnaissants à la majorité de permettre la concrétisation ou la poursuite de projets que nous avons initiés : adressage, city-stade, extension de l'école maternelle, mise en place des bâches à eau, étude préliminaire du réseau de chaleur.

À l'occasion de la parution du premier « Écho portais » depuis les élections municipales, nous remercions celles et ceux qui nous ont fait confiance en nous apportant leurs suffrages ainsi que les membres non élus de la liste « Agir ensemble pour Port St-Marie » qui ont accepté de nous suivre dans cette aventure. Nous sommes et nous serons leur voix tout au long du mandat.

Répartition de la majorité municipale :

Ce qui pourrait laisser présager un Casus belli de la part de l'opposition il nous paraît opportun de porter à votre connaissance quelques précisions, tout au moins sur deux points évitant de ce fait toutes surenchères démagogiques.

1) Conformément à la loi du 27 Décembre 2019 introduisant une revalorisation des indemnités des maires et des adjoints des communes de moins de 3500 habitants nous avons l'obligation, ainsi que le devoir moral et légal de la mettre en œuvre à l'issue de l'installation du premier conseil municipal.

Non seulement cette loi renforce le pouvoir du maire mais elle témoigne de manière significative notre engagement dans la vie locale et ne saurait résumer cette revalorisation à une simple démarche cupide.

Ces indemnités ont été alignées sur le barème bas de ce à quoi nous pouvions prétendre et restons bien en dessous de ce qui a pu être appliqué sur l'ensemble des collectivités locales de notre département.

2) Les projets initiés et avancés par l'opposition municipale ont du faire l'objet d'une seconde étude sérieuse de notre part afin de nous permettre une concrétisation crédible et fiable de ces ambitions.



Chers lecteurs et administrés,

Nous vous remercions pour votre attention et surtout votre patience concernant la sortie de notre premier édit « L'Écho Portais » ; comme vous avez pu le constater la richesse de notre information n'a pu nous permettre d'aborder tous les sujets pouvant vous tenir à cœur mais, croyez-nous, nous saurons dans les jours et les mois à venir remédier à ce manque.

Citation du jour

« C'est le temps que tu as perdu pour ta rose qui fait ta rose si importante »

Antoine de Saint-Exupéry

Pense-bête

Mairie :

Place Jean Barennes
47130 Port-Sainte-Marie

Horaires :

du Lundi au Jeudi : 8h30-12h00, 13h00-17h30
Vendredi : 8h30-12h00, 13h00-16h30
Fermée Samedi-Dimanche

Téléphone : 05 53 87 21 19

Agence postale (locaux mairie) :

Du lundi au vendredi : 9h00-12h00

Déchèterie :

Horaires :

Lundi : 13h30-17h00
Du mardi au samedi : 9h00-12h00, 13h30-17h00
Dimanche : Fermée

Téléphone : 05 53 95 03 64

Services de Secours :

SAMU 15
Pompiers 18
Gendarmerie 17

Directeur de Publication : Jacques LARROY

Rédacteur en Chef : Thierry BROUILLARD

Comité de Lecture : Jacques LARROY, Jean-Pierre GENTILLET, Élisabeth ARCAS, Lydie Paul

Comité de Rédaction : Jean-Pierre GENTILLET, Thierry BROUILLARD, J.P. Crouzet, Stéphanie DELOGE

Photos : Jacques LARROY, Jean-Pierre GENTILLET, Thierry BROUILLARD, SMAVOLT, Yves ORDUNA

Conception et Impression : Art Média - 47360 Prayssas